

Règlement

Concours photos

Pays de Valençay en Berry

« Bienvenue en Pays de Valençay en Berry »

Article 1 : Objet et thème du concours

Le Pays de Valençay en Berry, territoire de projet et de développement du nord du département de l'Indre se lance dans une grande campagne de sensibilisation de ses habitants sur le bien vivre en milieu rural et sur une campagne d'attractivité de nouveaux arrivants. Pour ce faire, un concours photo est organisé sur le thème « Bienvenue en Pays de Valençay en Berry » et du bien vivre sur nos 50 communes rurales. Quoi de mieux, pour donner envie aux gens de "venir chez nous", que de laisser parler ceux qui y vivent? Est ainsi née l'idée de ce concours photo participatif.

Il est ouvert du 1^{er} janvier 2018 au 31 décembre 2018.

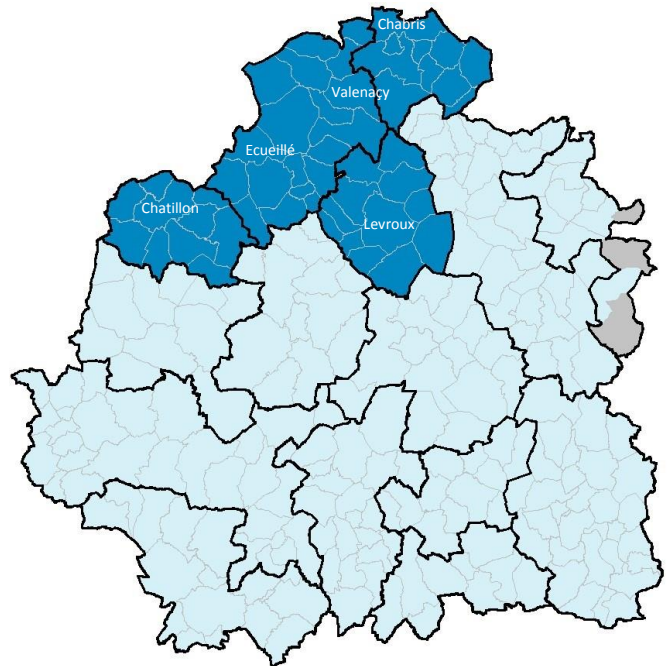
Article 2 : Participants

Le concours photos est ouvert à tous sans limite d'âge, à l'exception des membres du jury et des organisateurs.

Article 3 : Modalités de participation

Les photos doivent être prises sur le territoire du Pays de Valençay en Berry (communes listées en annexe) et tout photomontage est exclu. Les photos numériques doivent être en haute résolution (minimum 3Mo par photo) et en format JPEG. Les clichés argentiques sont acceptés. Chaque participant peut déposer jusqu'à 5 photographies par personne et par catégorie :

- Catégorie art de vivre
- Catégorie humour
- Catégorie paysage et architecture
- Catégorie économie
- Catégorie faune et flore



Le formulaire de participation joint au règlement doit obligatoirement accompagner chaque photo. S'il n'est pas présent la photo n'est pas prise en compte.
La participation à ce concours est gratuite.

Les photos doivent être prises durant la période du concours (soit du 1^{er} janvier au 31 décembre 2018). Pour être acceptée, chaque photo doit être accompagnée du formulaire de participation au concours photo (annexe2) –document pouvant être fourni sur simple demande au Pays de Valençay en Berry.

Article 4 : Acheminement des photos

La photo et le formulaire de participation doivent être envoyés par mail ou par courrier (format jpeg, cd-rom, clé USB) aux adresses suivantes :

Pays de Valençay en Berry – Mairie – 4 rue Talleyrand – 36600 VALENCAY

Ou

contact@paysvalencayenberry.com

Aucun accusé de réception ne sera fourni.

Article 5 : Droits d'auteur

En signant le formulaire de participation, chaque personne certifie qu'il est titulaire des droits d'auteur de sa photo et qu'il autorise l'organisateur à la reproduire et à l'utiliser gratuitement dans tout support de sensibilisation et de communication du Pays de Valençay en Berry et de ses offices de tourisme (exposition, contacts presse, carnet du nouvel arrivant, présentation sur des salons d'entrepreneurs, sites internet, etc...). Le nom de l'auteur de la photographie sera spécifié lors de toute utilisation.

Article 6 : Désignation des gagnants

Les membres du jury procèdent à la première sélection des photos puis à l'élection des meilleurs clichés (une par thématique) sur la base des critères suivants :

- Pertinence Technique (netteté, cadrage, difficulté, mise au point)
- Esthétique
- Originalité

Le jury est souverain. Aucune réclamation n'est admise.

Article 7 : Lots

5 lots (minimums) seront décernés à l'issue du concours photos, un dans chaque catégorie. Les lots attribués aux gagnants ne peuvent pas être négociés, ni échangés contre-valeur par l'organisateur. Chacun des participants est averti de la date des remises des lots.

Article 8 : Non restitution

Les photos ne sont pas retournées aux participants.

Article 9 : Acceptation du règlement

Le simple fait de participer au présent concours implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement et de ses résultats. Le règlement peut être envoyé par courrier électronique, courrier postal ou retiré au Pays de Valençay en Berry, dans les mairies et dans les offices de tourisme sur simple demande.

Article 10 : Responsabilité

Le Pays de Valençay en Berry ne peut être reconnu responsable si, pour des raisons indépendantes de sa volonté ou par manque de participants, le concours doit être reporté, modifié ou annulé.

Si l'auteur présente une photographie comportant une ou plusieurs personnes reconnaissables, il doit avoir obtenu au préalable l'accord de reproduction et d'exploitation de leur image, et si le sujet est mineur, l'autorisation parentale. (N.B. : Comme le précise le droit à l'image, la reproduction de l'image d'un groupe ou d'une scène de rue dans un lieu public est permise, sans besoin de solliciter le consentement de chaque personne photographiée). Les organisateurs se réservent le droit de demander aux participants de fournir les justificatifs de cet accord et éventuellement de l'autorisation parentale, pendant l'inscription ou à tout moment durant le concours.

Les organisateurs ne peuvent être tenu responsable d'un incident survenant durant les prises de photographies. Le participant du concours se doit d'être couvert par sa responsabilité civile.

Article 11 : Modification du règlement

L'organisateur peut être amené à modifier le présent règlement, notamment afin de respecter toute nouvelle législation et/ou réglementation applicable. Toute modification sera intégrée dans le présent règlement.

Annexe 1 – liste des communes du territoire

ANJOUIN	GEHEE	ROUVRES LES BOIS
ARPHEUILLES	HEUGNES	SAINT CHRISTOPHE EN BAZELLE
BAGNEUX	JEU MALOCHES	SAINT CYRAN DU JAMBOT
BAUDRES	LA VERNELLE	SAINT MEDARD
BOUGES LE CHATEAU	LANGÉ	SAINT PIERRE DE LAMPS
BRETAGNE	LE TRANGER	SELLES SUR NAHON
BRION	LEVROUX – SAINT MARTIN DE LAMPS	SEMBLECAY
CHABRIS	LUCAY LE MALE	VAL FOUZON – VARENNES SUR FOUZON – SAINT CECILE – PARPECAY
CHATILLON SUR INDRE	LYE	VALENCAY
CLERE DU BOIS	MENETOU SUR NAHON	VEUIL
CLION SUR INDRE	MOULINS SUR CEPHONS	VICQ SUR NAHON
DUN LE POELIER	MURS	VILLEGONGIS
ECUEILLE	ORVILLE	VILLEGOUIN
FAVEROLLES	PALLUAU SUR INDRE	VILLENTROIS
FLERE LA RIVIERE	PELLEVOISIN	VINEUIL
FONTGUENAND	POULAINES	
FRANCILLON	PREAUX	
FREDILLE		

FORMULAIRE DE PARTICIPATION AU CONCOURS PHOTOS

« Bienvenue en Pays de Valençay en Berry »

1 formulaire par photo déposée

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Téléphone : _____

Mail : _____

Titre de la photo : _____

Commentaires sur la photo (en lien avec le bien vivre en milieu rural et nos capacités d'attirer de nouvelles populations) : _____

Date et lieu de la photo : _____

- Catégorie art de vivre
- Catégorie humour
- Catégorie paysage et architecture
- Catégorie économie
- Catégorie Faune et flore

Je déclare avoir pris connaissance du règlement et accepter les conditions de participation au concours.

Signature